



Paris, le 2 avril 2012

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Rapport d'enquête publique sur la révision simplifiée du PLU sur le secteur Porte de Versailles (Opération Triangle)**

Le commissaire enquêteur vient de remettre son rapport à la Ville de Paris, suite à l'enquête publique portant sur la révision simplifiée du PLU sur le secteur Porte de Versailles (Opération Triangle – 15<sup>ème</sup> arrondissement) qui s'est déroulée du 17 novembre au 20 décembre 2011.

Cette enquête, dont le Commissaire enquêteur souligne qu'elle a permis d'assurer une bonne information du public après une concertation allant très au-delà des obligations réglementaires, a permis de recueillir les observations du public sur les nouvelles dispositions proposées dans le PLU afin de permettre la réalisation d'un immeuble de grande hauteur et d'un jardin public à la Porte de Versailles.

Le commissaire enquêteur, après avoir pris en compte l'ensemble des éléments recueillis au cours de l'enquête, a émis dans son rapport un avis favorable au projet de révision simplifiée du PLU, assorti de trois réserves et d'une recommandation.

Au titre des réserves, le commissaire enquêteur demande :

- que la Ville de Paris obtienne, avant approbation de la révision simplifiée du PLU, un consensus des diverses parties prenantes à l'exploitation du Parc des expositions démontrant que le projet préserve la force du positionnement concurrentiel du site, en particulier au niveau européen ;
- que la réflexion globale sur le secteur Sud-Ouest montre, avant l'approbation de la révision simplifiée, l'acceptabilité du cumul des projets en matière de transport et de circulation ;
- que les études soient poursuivies pour apporter des réponses sur les impacts jugés négatifs du projet sur l'environnement et notamment les incidences des ombres portées sur les immeubles du boulevard Victor dans le cadre de l'étude d'impact liée au permis de construire.

S'agissant de la première réserve, la Ville de Paris confirme que l'objectif du projet Triangle est bien de conforter le rôle majeur du Parc des expositions de la Porte de Versailles dans l'organisation des foires et salons, à l'échelle européenne, en lui donnant une meilleure visibilité et en renforçant la mixité urbaine et l'attractivité de ce secteur.

En outre, pour maintenir la compétitivité du Parc des Expositions de la Porte de Versailles, elle a engagé, par délibération du Conseil de Paris en juillet 2011, la procédure de renouvellement du contrat d'occupation afin de mener une très importante modernisation du parc, devenue nécessaire compte tenu de son âge. La qualité des offres reçues dans le cadre de cette mise en concurrence, dont l'Avis d'Appel Public à Candidature sera publié dans les prochaines semaines, permettra de valider le respect de cet objectif.

L'approbation de la révision simplifiée du PLU interviendra ainsi en même temps que l'attribution du nouveau contrat.

Les deux autres réserves nécessitent des études complémentaires qui sont, d'ores et déjà, programmées.

Compte tenu des études, en tout état de cause, à poursuivre et des démolitions préalables à sa réalisation, ce processus permettra de respecter le calendrier initialement prévu pour le projet Triangle.

Retrouvez toutes les informations sur le projet Triangle sur le site internet de la Ville de Paris [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

**Contact presse**

Krystel Lessard : 01 42 76 49 61 / [service.presse@paris.fr](mailto:service.presse@paris.fr)